



Jérôme Adam

35, rue de l'Abbé Groult
75015 Paris

T 09 51 04 94 49

www.jeromeadam.com

Jérôme est un **créateur d'entreprise** qui n'hésite pas à s'investir dans différents domaines. Il est vice-président de **Renaissance Numérique**, think tank qui regroupe les principaux universitaires et dirigeants de l'internet français pour réduire la fracture numérique (<http://www.renaissancenumerique.org>). Il a créé avec Xavier Monmarché à Sciences-Po l'enseignement « être entrepreneur aujourd'hui » destiné à des étudiants de master.

Dans son livre « Entreprendre avec sa différence » (juin 2006, éditions D.F.R.), co-écrit avec Patrick Blanchet, il aborde les valeurs qui lui ont permis de créer sa première entreprise et de surmonter son handicap. Le livre « Entreprendre avec sa différence » a été élu « Coup de cœur du prix Advancia-CCIP du livre d'entrepreneuriat 2007 »

Aveugle depuis l'âge de 15 ans, il considère que le handicap doit être réduit à une difficulté, et non pas envisagé comme un élément d'identité.

Ses créations d'entreprises :

- En décembre 2010, Jérôme fonde avec Guillaume Buffet la société **JCPMY** qui développe le programme vidéos J'en crois pas mes yeux. Leur crédo : l'humour pour faire évoluer nos comportements et mieux communiquer quelles que soient nos différences : <http://www.jencroispasmesyeux.com>
- En novembre 2005, il crée l'entreprise **Easylife conseil**, spécialisée dans la conception de solutions simplifiant le quotidien et accessibles à tous les publics. Pour lui, le handicap est une source d'innovations utiles à tous sur l'exemple de la télécommande inventée à l'origine pour les personnes tétraplégiques. En 2007, Florence Daumas – experte des technologies vocales - et lui s'associent pour mettre au point Easymetros, « le plan de métro qui vous parle » (1^{er} prix du concours Lépine 2009).
- En août 2000, il fonde avec trois associés la société **Visual Friendly**, un éditeur logiciels qui permet d'améliorer la lisibilité des pages Internet et de prendre en compte les critères internationaux d'accessibilité W3C-WAI (Web Accessibility Initiatives) lors de la conception des sites. Visual Friendly est pionnière dans le domaine de l'accessibilité du Web, qui deviendra une obligation légale en France avec la loi du 11 février 2005. Jérôme en a imaginé le concept au sein du MBA de Tulane University (Nouvelle Orléans, Louisiane, États-Unis).

Jérôme est diplômé de **Science-Po** (spécialisation Communication et Ressources Humaines) et de **l'ESSEC** (membre de la chaire Ventas et Stratégie Marketing).

